

**31 octobre 2013**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le trente-et-un octobre deux-mille-treize (31 octobre 2013) à dix-huit heures trente (18 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MME La conseillère Nadia Masse  
MM. Le conseiller Robert Bergeron  
Le conseiller Patrice Charette  
Le conseiller Claude Labonté  
Le conseiller Michel Lefebvre  
Le conseiller Claude Nantel

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 29 octobre 2013.

**3. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière adjointe, le maire déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

**4. RÉS. 270.10.2013 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel  
APPUYÉ par le conseiller Claude Labonté  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
31 OCTOBRE 2013  
À 17 H 30**

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Travaux publics**
  - 5.1 Appel d'offres numéro 2013-07 pour la fourniture et l'installation d'un dôme préfabriqué : Résultat de l'ouverture des soumissions;
  - 5.2 Appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'un dôme préfabriqué : autorisation;



- 5.3 Appel d'offre numéro 2013-12 relatif à la fourniture et à l'installation de conteneurs semi-enfouis pour les matières résiduelles : Octroi de contrat;
- 5.4 Appel d'offres sur invitation numéro 2013-13 pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de rénovation du centre communautaire;
- 6. Période de questions et réponses**
- 7. Levée de la séance**

Adoptée

**5.1 RÉS. 271.10.2013 APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2013-07 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN DÔME PRÉFABRIQUÉ : RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation #2013-07 pour la fourniture et l'installation d'un dôme de 100' X 200' pour recouvrir la patinoire extérieure;

CONSIDÉRANT les résultats de cet appel d'offres :

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>TOTAL AVEC TAXES</b>	<b>OPTION AVEC TAXES</b>	<b>TOTAL AVEC OPTION ET TAXES</b>
<b>Les Industries Harnois inc. (MégaDôme)</b>	777 664,91 \$	13 911,98 \$	791 556,89 \$
<b>Construction Telmosse et fils inc.</b>	728 728,37 \$	37 079,44 \$	765 807.81 \$

CONSIDÉRANT QUE ces prix dépassent largement ceux estimés;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre  
APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De rejeter toutes les soumissions reçues.

Adoptée

**5.2 RÉS. 272.10.2013 APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN DÔME PRÉFABRIQUÉ : AUTORISATION**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Labonté  
APPUYÉ par la conseillère Nadia Masse  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser la directrice générale à aller en appel d'offres public pour l'acquisition et l'installation, au printemps 2014, d'un dôme préfabriqué de 90' X 200' pour recouvrir la patinoire extérieure, conformément au devis préparé par la Municipalité.

Adoptée



5.3

**RÉS. 273.10.2013            APPEL D'OFFRE NUMÉRO 2013-12 RELATIF À LA  
FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DE  
CONTENEURS SEMI-ENFOUIS POUR LES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES : OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation #2013-12 pour la fourniture et l'installation de conteneurs semi-enfouis pour les matières résiduelles à l'intersection du chemin des Gélinothtes et du chemin du Lac-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à l'aménagement de 4 conteneurs à l'intersection du chemin des Gélinothtes et du chemin du Lac-Baptiste (projet pilote avec la MRC des Laurentides);

CONSIDÉRANT QU'une subvention a été obtenue par la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'aura pas à déboursier d'argent;

CONSIDÉRANT QUE trois entreprises ont soumissionné pour cet appel d'offres et que l'entreprise 9077-2146 Québec inc. (Gaston et Martin Sauriol excavation) a été le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron  
APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'octroyer le contrat relatif à l'appel d'offres sur invitation (2013-12) pour la fourniture et l'installation de conteneurs semi-enfouis pour les matières résiduelles, à la compagnie 9077-2146 Québec inc. (Gaston et Martin Sauriol excavation), pour la somme de 33 150 \$ plus les taxes.

Que les sommes nécessaires au paiement de cette dépense, subventionnée par un programme de la MRC des Laurentides soient prises à même le fonds d'administration, projet conteneurs semi-enfouis, poste budgétaire 03-31000-000.

Adoptée

5.4

**RÉS. 274.10.2013            APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO  
2013-13 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES  
PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA  
PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET POUR  
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE  
RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offre numéro 2013-04 relatif à la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de rénovation du centre communautaire de Labelle, pour lequel un contrat a été octroyé à GALION EXPERTS-CONSEILS par la résolution numéro 157.06.2013 du 17 juin 2013;

CONSIDÉRANT QUE GALION EXPERTS-CONSEILS a fait parvenir à la Municipalité, en date du 15 octobre 2013, un avis de délaissement de contrat dans lequel ils mentionnaient qu'ils étaient dans l'impossibilité de mener à terme le contrat conclu avec la Municipalité, l'entreprise ayant fermé ses portes pour cause de faillite;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron  
APPUYÉ par le conseiller Claude Nantel  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:



D'autoriser la directrice générale, Mme Claire Coulombe, et la directrice du Service des loisirs et du tourisme, Mme Belinda Proulx, à retourner en appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour les travaux de rénovation du centre communautaire, conformément au devis joint aux présentes pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit, ainsi qu'aux dispositions du règlement numéro 2008-154 portant sur la délégation de pouvoirs ainsi que sur le contrôle et le suivi budgétaire, et ses amendements et de l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec.

Adoptée

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES**

Aucun citoyen n'est présent.

**7. RÉS. 275.10.2013 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse  
APPUYÉE par le conseiller Claude Labonté  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 55.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Gilbert Brassard  
Maire

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Claire Coulombe  
Secrétaire-trésorière et  
directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Gilbert Brassard  
Maire